



Inscriptions scolaires 2025/2026

Date des inscriptions scolaires pour l'année 2025/2026 : du 3 mars 30 avril.
N'attendez plus, inscrivez votre enfant MAINTENANT.



Pour la rentrée en petite section de maternelle (enfants nés en 2022), il est obligatoire de créer un compte famille sur le site de la ville de Parmain www.ville-parmain.fr (sauf si celui-ci est déjà créé).

Pour le passage en CP, seuls les enfants actuellement scolarisés en grande section à l'école maternelle Maurice Genevoix doivent être inscrits.

Mode d'emploi pour créer votre compte :

1. Créer votre espace sur le lien suivant <https://parmain.leportailfamille.fr>
2. Créer une fiche pour chacun des parents du foyer (en cas de garde alternée, chacun des parents devra créer son propre compte) et une fiche pour chacun des enfants.
3. Joindre les documents obligatoires demandés :
 - Carte d'identité, passeport ou titre de séjour des parents.
 - Livret de famille (toutes les pages).
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois lié au logement (facture énergie, eau ou téléphone fixe).
 - Attestation du quotient familial de la CAF
 - Copie des vaccins de l'enfant.
 - Jugement en cas de garde alternée ou la convention parentale.
 - Attestation d'assurance scolaire.
4. Si vous avez déjà un compte famille, créer une nouvelle fiche uniquement pour l'enfant concerné par l'inscription scolaire et actualiser les documents (voir liste ci-dessus).

En cas de difficulté pour créer votre compte ou pour le modifier, vous avez la possibilité de consulter et/ou télécharger (via l'onglet téléchargement en haut de la page d'accueil de votre compte), un guide du portail famille.

Une fois le compte famille créé ou complété, envoyer un courriel à l'adresse : scolaire@ville-parmain.fr pour que les services de la mairie procèdent à la validation de votre demande.

La seule création du compte famille et de la fiche ne vaut pas inscription à l'école.

Aucune inscription scolaire ne pourra être faite si le compte famille est incomplet.

Le service scolaire de la mairie reste à votre disposition au 01.34.08.95.85 ou par mail : scolaire@ville-parmain.fr, pour tout renseignement complémentaire.

Contact

Service scolaire
Aline Vandeputte

01 34 08 95 85

Adresse de courriel :
scolaire@ville-parmain.fr

Liens utiles
[Portail famille](#)